

**CHAMPIONNAT «PRE REGIONAL»FEMININ**  
**« F – D1 » SAISON 2010 /2011**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le championnat « Pré régional » étant qualificatif au championnat régional a les mêmes règlements que ceux applicables au championnat de promotion régionale sauf article contraire précisé dans ce règlement sportif particulier .

Le championnat « F – D1 » (seniors Pré Régional départemental féminin) est composé d'une poule unique de 12 équipes qui se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR.

- l'équipe classée 1<sup>ère</sup> à l'issue du championnat est sacrée championne de la division et accède à la promotion régionale pour la saison 2011/2012 ainsi que l'équipe classée 2<sup>e</sup>.
- l'équipe classée 12<sup>e</sup> par contre descend en championnat « F-D2 » (Excellence Départementale).

N.B. :

- Toutes descentes du championnat « promotion régional » se répercuteront sur ce championnat F D1 par des descentes supplémentaires.

- Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat seront programmées le dimanche et de préférence à 10 H 30. (Parmi les exceptions possibles, les clubs ayant déjà une équipe soumis à cet horaire au niveau supérieur et qui recevront en pareil cas à 15 H, le club devra en faire la demande à la commission sportive 21 jours avant).

- Les joueuses « non brûlées des équipes évoluant dans les divisions supérieures pourront évoluer dans ce championnat quelque soit leur championnat.

**Rappel du règlement :**

**La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.**

- le CL HOUDAIN reçoit en la salle du COSEC
- le COB CALAIS reçoit en la salle CALYPSO
- TINCQUES reçoit à ST POL SUR TENOISE (salle Coubertin ou Jean Moulin)

*Responsable du championnat*

**Jean-Marie SKORUPKA**

121 rue du Maréchal Joffre

62220 CARVIN.

Tel 03 62 90 55 25 Port 06 87 55 77 90

[jmariesko@numericable.fr](mailto:jmariesko@numericable.fr).

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL «EXCELLENCE» FEMININ**  
**« F – D2 » SAISON 2010 /2011**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le championnat « F – D2 » (seniors Excellence départemental féminin) est composé d'une poule unique de 12 équipes qui se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR.

- l'équipe classée 1<sup>ère</sup> à l'issue du championnat est sacrée championne de la division et accède au championnat F D1 (Pré régional) pour la saison 2011/2012 ainsi que les équipes classées 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.
- l'équipe classée 12<sup>e</sup> par contre descend en championnat « F-D3 » (Promotion Départementale).
- Les équipes classées 11<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> ....etc ...peuvent être amenées à descendre également en championnat F - D3 selon les descentes du championnat pré régional (F D1)

N.B. :

**Rappel du règlement :**

**La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.**

- le CL HOUDAIN reçoit en la salle du COSEC
- le COB CALAIS reçoit en la salle CALYPSO
- TINCQUES reçoit à ST POL SUR TENOISE (salle Coubertin ou Jean Moulin)

*Responsable du championnat*

**Jean-Marie SKORUPKA**

121 rue du Maréchal Joffre

62220 CARVIN.

Tel 03 62 90 55 25 Port 06 87 55 77 90

[jmariesko@numericable.fr](mailto:jmariesko@numericable.fr)

**PROMOTION DEPARTEMENTALE « FEMININE »**  
**« F – D 3 » SAISON 2010 /2011**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le championnat « D3 PDF » (seniors Promotion départementale féminin) de la saison 2010/2011 est composé de quatre poules qui se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR dans une première phase.

A l'issue de cette première phase :

➤ Equipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule accèdent à la division « F D 2 » (Excellence départementale féminine) pour la saison 2011/2012. Elles se rencontreront par ailleurs pour l'attribution du titre de champion départemental de la manière suivante :

- le 1<sup>er</sup> de la poule A sera opposé au premier de la poule B en match aller / retour (selon tirage au sort) les week-end des 30 avril et 7 mai
- le 1<sup>er</sup> de la Poule C rencontrera quant à lui le premier de la poule D selon le même principe.
- les vainqueurs s'opposeront en une seule rencontre sur terrain neutre (date pressentie le 21 mai).

➤ Equipes Classées 2<sup>e</sup> de chaque poule

Les équipes classées 2<sup>e</sup> de chaque poule se rencontreront pour un classement de 5 à 8 selon le même principe que les premiers.

A noter toutefois :

- l'équipe classée 5<sup>e</sup> accédera également en division F D 2 la saison prochaine
- A la différence des premiers, une rencontre entre les équipes perdantes sera organisée pour peaufiner le classement et déterminer ainsi un ordre de montée en cas de places vacantes.

➤ Equipes classées 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>,

Les équipes classées 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>.....de la Poule A seront opposées aux équipes classées au même rang dans la Poule B lors des week-end des 30 avril et 7 mai.

Même procédé pour les équipes classées 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ....de la Poule C qui seront opposés aux équipes de même rang dans la poule D.

Par contre, il ne sera pas organiser pour ces équipes de rencontres entre les vainqueurs et vaincus.

**Rappel du règlement :**

**La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.**

A noter :

- RC LENS (maillots Rouge et Blanc)

*Responsable du championnat*

Philippe JORE

50 rue de l'Aigle

62480 LE PORTEL

TEL : 03 21 92 26 52 Portable : 06 60 67 48 02

[jore.philippe@wanadoo.fr](mailto:jore.philippe@wanadoo.fr)

**CHAMPIONNAT «PRE REGIONAL» MASCULIN**  
**« M – D1 » SAISON 2010 /2011**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le championnat « Pré régional » étant qualificatif au championnat régional a les mêmes règlements que ceux applicables au championnat de promotion régionale sauf article contraire précisé dans ce règlement sportif particulier .

Le championnat « M – D1 » (seniors Pré Régional départemental masculin) comprend deux poules de 11 équipes avec une première phase en matchs ALLER / RETOUR.

Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat seront programmées le samedi et de préférence à 20 H 30. (Parmi les exceptions possibles, les clubs ayant déjà une équipe soumis à cet horaire au niveau supérieur et qui recevront en pareil cas à 18 H, le club devra en faire la demande à la commission sportive 21 jours avant).

A l'issue de la première phase :

- les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule accèdent en « promotion régionale » pour la saison 2011 /2012, et se rencontreront en ALLER/RETOUR pour le titre de champion départemental. (dates pressenties : week-end des 21 et 28 mai)
- les équipes classées 2<sup>e</sup> de chaque poule sont opposées également en ALLER /RETOUR ; le vainqueur accède également à la promotion régionale. (dates pressenties : week-end des 21 et 28 mai)
- De même les équipes classées aux 11<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> place rencontreront de la même façon leur vis à vis afin de déterminer un ordre de classement en cas de descentes supplémentaires (dates pressenties : week-end des 21 et 28 mai)

**N.B. :**

- Toutes descentes du championnat « promotion régional » se répercuteront sur ce championnat M D1 par des descentes supplémentaires.

- Les joueuses « non brûlées des équipes évoluant dans les divisions supérieurs pourront évoluer dans ce championnat quelque soit leur championnat.

**Challenge de la Présidente**

Seront concernés par ce challenge que les équipes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de chaque poule.

Ces équipes se rencontreront en une journée et selon une formule tournoi de la façon suivante (date pressentie dimanche 29 mai) :

- le 3<sup>e</sup> de la poule A sera opposé au 4<sup>e</sup> de la poule B
- le 3<sup>e</sup> de la poule B sera opposé au 4<sup>e</sup> de la poule A
- les vainqueurs de ces deux rencontres s'opposeront enfin pour l'attribution de ce challenge.

A noter :

\* l'équipe du BC JMC CALAIS reçoit salle Coubertin à CALAIS .

**Rappel du règlement : La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.**

**Responsable du championnat**

Jean Paul BLANPAIN

16/7 Résidence Pierre Loti

62480 LE PORTEL .

tel : 03 21 31 74 68

e.mail : jean-paul-blainpain@wanadoo.fr

**CHAMPIONNAT «EXCELLENCE» MASCULIN**  
**« M – D2 » SAISON 2010 /2011**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Les équipes disputant ce championnat « M – D2 » (championnat seniors d'excellence départementale masculine) sont réparties en trois poules et se rencontrent en première phase en matchs ALLER/RETOUR.

A l'issue de la première phase :

- les équipes classées 1<sup>er</sup> de chaque poule accèdent au championnat « M –D1 » (Pré Régional) pour la saison 2011/2012 et se rencontrent pour l'attribution du titre de champion selon une formule triangulaire et sur une seule journée (date pressentie dimanche 22 mai)
- De même les équipes classées 2<sup>e</sup> de chaque poule se rencontrent selon la même formule et le même jour pour un classement de 4 à 6 .  
Les équipes classées 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> accèdent également à la division supérieure.
- Attention aux restrictions en matière de montées (Articles 1.4 et 16 des règlements)
- En cas de montées supplémentaires ou places vacantes, l'ordre est
  - l'équipe classée 6<sup>e</sup>
  - au 3<sup>e</sup> de la poule du champion de la division M D2
  - au 3<sup>e</sup> de la poule du vice champion .....
- Les équipes classées à la dernière place de chaque poule réintégreront le championnat de promotion départementale «M D3 » (maintien toutefois possible en cas d'effectif suffisant la saison prochaine selon l'ordre de priorité : poule du champion, puis du vice champion...)
- Les équipes classées 11 et 10<sup>e</sup> de chaque poule peuvent être amenées à descendre également en cas de descentes supplémentaires du championnat d'excellence .

**Rappel du règlement ; La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.**

*Responsable du championnat*

**Gilles DURANEL**

29 rue Denaux

62620 BARLIN

tel 03 21 02 78 82 Port 06 23 41 65 26

e.mail : [gillesduranel@sfr.fr](mailto:gillesduranel@sfr.fr)

**CHAMPIONNAT «PROMOTION» MASCULINE**  
**« M – D3 » SAISON 2010 /2011**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Les équipes disputant ce championnat « M – D3 » (championnat seniors de promotion départementale masculine) sont réparties en cinq poules et se rencontrent en première phase en matchs ALLER/RETOUR.

A l'issue de la première phase :

- les équipes classées 1<sup>er</sup> de chaque poule accèdent au championnat « M –D2 » (Excellence ) pour la saison 2011/2012 et se rencontrent pour l'attribution du titre de champion selon la manière suivante et pour un classement de 1 à 5 :
  - ⇒ match préliminaire après tirage au sort entre les deux premiers de deux poules en une seule rencontre (date pressentie : week-end du 21 mai)
  - ⇒ l'équipe gagnante de ce match préliminaire sera opposée aux 3 premiers des autres poules selon une formule tournoi (date pressentie 29 mai). L'équipe perdante du tour préliminaire sera classée à la 5<sup>e</sup> place sauf si une équipe faisait forfait lors de la deuxième journée des matchs de classement.

> De même les équipes classées 2<sup>e</sup> de chaque poule se rencontreront selon la même formule pour un classement de 6 à 10 . L'équipe classée 6<sup>e</sup> accède également à la division supérieure (M D2). Une rencontre sera organisée pour déterminer le 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rang.

En cas de places laissées vacantes (places éventuellement non prises par les équipes Jeunes 62) il sera pris en compte pour les montées supplémentaires :

- le club classé au 7<sup>e</sup> rang
- le club classé au 8<sup>e</sup> rang
- le club classé au 9<sup>e</sup> rang
- le club classé au 10<sup>e</sup> rang
- le club classé 3<sup>e</sup> dans la poule du champion
- le club classé 3<sup>e</sup> dans la poule du vice champion....

**Rappel du règlement ; La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.**

A noter :

CL HOUDAIN reçoit salle Hamille

*Responsable du championnat*

**Michel KWASEBART**

26 rue des Corettes

62123 BERNEVILLE

Tel 03 21 22 62 38

[kwasebart.michel@hotmail.fr](mailto:kwasebart.michel@hotmail.fr)

**« JEUNES 62 »**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le championnat « JEUNES 62 » de la saison 2010/2011 est composé d'une poule unique dont les équipes se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR .

> L'équipe classée 1<sup>ère</sup> de ce championnat est sacrée championne départementale. Cette équipe pourra, si elle le souhaite lors de la saison 2011/2012 intégrer le championnat « M D2 » championnat Excellence .

> L'équipe classée 2<sup>e</sup> de ce championnat pourra éventuellement être sollicitée pour intégrer éventuellement le championnat « M D2 » championnat Excellence .

Attention de peuvent évoluer dans ce championnat :

- Seniors 4<sup>e</sup> année nés en 89
- Seniors 3<sup>e</sup> année nés en 90
- Seniors 2<sup>e</sup> année nés en 91
- Seniors 1<sup>ère</sup> année nés en 92
- Cadets 3<sup>e</sup> année nés en 93 avec un surclassement par le médecin de famille
- Cadets 2<sup>e</sup> année nés en 94 avec un surclassement par le médecin de famille

**Attention 3 joueurs Maxi nés en 89 et 90**

**Les Cadets 1<sup>ère</sup> année (nés en 95) ne peuvent pas évoluer dans ce championnat.**

**A noter :**

- le BCBSO joue à BLENDÉCQUES salle MARQUANT.
- 

*Responsable du championnat*

**Jean Marie LEVANT**

17 rue Mousseron

62290 NOEUX LES MINES

Tel : 03 21 61 19 38

[jean-marie.levant@wanadoo.fr](mailto:jean-marie.levant@wanadoo.fr)